

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 18 AVRIL 2014

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND Président,
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Catherine BOINET, Valérie DESSENNE, Alice DENOYELLE.

Messieurs Bernard GLADIEUX, Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Benoît DRUENNE.

Absents excusés : Mmes Stéphanie DELGHEIER et Carole TALBOT, Messieurs François LEFEVRE, Jean-Michel BOUCHEZ et Frédéric BRENOT.

Secrétaire : Madame Catherine BOINET.

Date de convocation : 14 avril 2014

Le compte rendu de la séance du 9 avril 2014 est approuvé.

Le point suivant « acquisition d'un bien immobilier » est ajouté à l'ordre du jour.

SUBVENTIONS DIVERSES

- ❖ Une subvention de 1623 € est accordée au centre social CASOC de Fresnoy le Grand soit 1.50 € par habitant.
- ❖ Le conseil municipal décide de participer au financement des voyages scolaires à hauteur de 70 % du coût du transport comme suit :
 - ⇒ Sortie à Lewarde le 10 juin 2014 (classes de Mme Lindekens et Mr Mayeur) pour 310 €.
 - ⇒ Sorties à Rejet de Beaulieu le 17 juin 2014 (classe de Mme Ferrand) et le 24 juin (classe de Mme Caullier) pour 332 €.
- ❖ Une participation financière de 272 € par enfant participant au séjour à Lorient prévu en septembre 2014 pour les classes de Mme Boinet et Mr Mayeur sera versée à la JPA de l'Aisne soit 9 520 € pour 35 élèves.

VOTE DES 3 TAXES

Les taux pour l'année 2014 ne sont pas modifiés et sont votés comme suit :

- ⇒ Taxe d'habitation : 9,68 %
- ⇒ Taxe sur le foncier bâti : 12,29 %
- ⇒ Taxe sur le foncier non bâti : 20,78 %

BUDGET 2014

Le budget 2014 est voté comme suit :

INVESTISSEMENT

Reste à réaliser dépenses	:	10 180,00 €
Dépenses	:	454 058,00 €
Recettes	:	464 238,17 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 003 585, 00 €
Recettes : 1 003 585, 75 €

ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

Le conseil municipal décide d'acquérir le bien sis 6 rue Robertine Dubois et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette transaction.

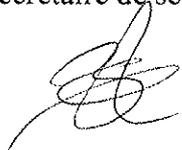
AFFAIRES DIVERSES

- Monsieur Jacques HENOUX signale que les débris de verre tombant lors du vidage des conteneurs ne sont jamais ramassés par la société en charge de cette opération. Le Maire informe qu'il va informer le service déchets ménagers de la communauté de communes.
- Madame Sylvie DUBOIS est nommée délégué au centre social CASOC de Fresnoy le Grand.

La séance est levée à 19 heures 35.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Hugues LEGRAND

